



© Ville de Malakoff – B. Poulain

« Sais-tu que tout au long de l'année tu peux pratiquer l'athlétisme sur le stade Marcel Cerdan ? En effet tous les mercredis, un entraîneur diplômé accueille les jeunes de ton âge :

- de 14h à 15h30 si tu es né entre 2008 et 2010
- de 16h00 à 17h30 si tu es né en 2006 ou 2007

Tu pourras courir mais aussi sauter, lancer, passer des haies. Si tu veux essayer, tu peux venir un mercredi avec tes parents voir comment se déroule une séance. Et si cela te plaît tu pourras t'inscrire à la rentrée au mois de septembre pour une année complète.

USM Malakoff - Section Athlétisme
 37 rue Eugène Varlin - 92240 Malakoff
 T. +33 142 535 708
 usmm.athletisme@laposte.net - www.usmm.fr



Stade Marcel Cerdan
 Bd de Stalingrad - 92240 Malakoff



*Tu es à l'école primaire, tu aimes courir!
 Alors viens nous rejoindre...*

SAMEDI 18 MARS 2017

Cross des Ecoles

ORGANISÉ PAR L'USM MALAKOFF ATHLÉTISME

8^e édition

**Récompense
 à tous
 les arrivants**



COURSES

Classes	Départs	Distances
CP	10 h 00	800 m
CE1	10 h 30	1350 m
CE2	11 h 00	1350 m
CM1	11 h 30	1750 m
CM2	12 h 00	1750 m

Se présenter 45mn avant la course



Stade MARCEL CERDAN
Bd Stalingrad 92240 Malakoff

Inscription en ligne sur www.usmm.fr
Aucune inscription sur place le samedi
 Pour tout complément d'information
M. LOMBION Gérald : +33 688 289 965

Participation gratuite

USM Malakoff - Section Athlétisme - 37 rue Eugène Varlin - 92240 Malakoff
 T. +33 142 535 708 • usmm.athletisme@laposte.net - www.usmm.fr



• La nature de cette épreuve ne nécessite pas de certificat médical.

5. Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions se font **IMPÉRATIVEMENT**, en ligne sur www.usmm.fr, tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h au stade Marcel Cerdan auprès des dirigeants où de l'entraîneur et par courrier à :

USMM Athlétisme
"Cross des Écoles"
37 rue Eugène Varlin 92240 Malakoff.

Clôture des inscriptions, mardi 14 mars 2017.

La signature de l'un des deux parents ou du représentant légal est obligatoire.

Le numéro attribué à chaque concurrent l'étant à titre personnel, la transmission de son dossard à un autre concurrent est strictement interdite. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification du concurrent porteur d'un dossard qui n'est pas le sien.

Le retrait des dossards se fait le jour de la manifestation au minimum quarante cinq minutes avant le départ de chaque course.

6. Remise des prix

La remise des récompenses se fera à l'issue de chaque course. Les trois premiers garçons et trois premières filles de chaque catégorie seront récompensés, ainsi que l'école qui aura eu le plus grand nombre d'arrivants.

Il sera remis une récompense à tous les arrivants.

7. Droit à l'image

Tout participant autorise les organisateurs du cross des écoles de Malakoff à utiliser les images prises à l'occasion de la course et sur lesquelles il pourrait apparaître.

8. Litiges

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves doit être soumis au comité d'organisation décrit dans l'article 1, seul habilité à prendre une décision.

En dehors des épreuves, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.



Règlement - Cross des écoles 2017

1. Organisation

La section athlétisme de l'USMM organise sur un parcours tracé dans le stade Marcel Cerdan, une manifestation dénommée « Cross des écoles de Malakoff ».

Les épreuves sont ouvertes gratuitement, à tous les enfants des écoles primaires de Malakoff. La participation aux épreuves nécessite une inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Annulation

Par mesure de précaution, en cas d'intempéries, la municipalité peut décider de fermer le stade Marcel Cerdan. Les courses du cross pourraient alors être annulées.

2. Courses et catégories

Distances des épreuves : **CP** : 800m, **CE1** : 1350m, **CE2** : 1350m, **CM1** : 1750m et **CM2** : 1750m

La catégorie est fixée en fonction de la classe et **non pas de l'âge**. (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

3. Classement individuel

Il est institué un classement individuel pour chaque catégorie.

Ne peuvent être classés que les concurrents munis à l'arrivée de leur dossard.

4. Classement « nombre »

Le classement s'effectue sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque école. En cas d'ex aequo, c'est l'école dont les membres sont mieux classés qui l'emporte.

Régularité sportive

Aucun adulte ne peut accompagner un enfant durant la course le long du parcours.

Note : Gérard Foretz ancien entraîneur des jeunes est à l'initiative du Cross des Écoles de Malakoff sous sa forme actuelle depuis 2010.

Cross des Écoles de Malakoff

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir lisiblement au stylo et en caractères majuscules

N° de dossard
Réservé à l'organisation

Nom : Prénom :

- École * Georges-Cogniot
- Fernand-Léger
- Jean-Jaurès
- Guy-Môquet
- Paul-Bert
- Paul-Langevin
- Henri-Barbusse
- Notre Dame
- Autre :

Sexe : Masculin Féminin

Classe et horaire de course* :

- CP 10:00
- CE1 10:30
- CE2 11:00
- CM1 11:30
- CM2 12:00

* Cocher les cases souhaitées. La classe doit correspondre à celle dans laquelle l'enfant est réellement.

Je soussigné(e) :

Père, mère, tuteur, représentant légal** de l'enfant

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

autorise sa participation au Cross des Écoles organisé par la section Athlétisme de l'USMM. J'accepte sans réserve le règlement de la manifestation.

Date : Signature précédée de la mention lu et approuvé

** Rayer la mention inutile

Le bulletin d'inscription doit être impérativement remis ou envoyé par courrier à :
USMM Athlétisme "Cross des Écoles" 37 rue Eugène Varlin - 92240 MALAKOFF
Date limite mardi 14 mars 2017